■ **FTI-Banque Fiduciary Trust**, à Meyrin, société anonyme (FOSC du 04.04.2002, p. 7). Les pouvoirs de Fischer Daniel sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Hellegouarch Gilbert, de France, à Genève, directeur adjoint. Procuration collective à deux a été conférée à Mouton Pierre, de France, à Echenevex, F, et Terry Steve, de Grande-Bretagne, à Carouge (GE).

Journal no 3862 du 10.04.2002
(00429938 / CH-660.0.267.973-4)